



ELECTIONS MUNICIPALES 2008  
QUESTIONNAIRE AUX CANDIDATS

**CANDIDAT**

NOM Prénom : PROSCITE Geneviève titre de B l'été : <sup>pour</sup> <sup>Grenoble</sup> Poutre chair  
Appartenance politique : UTP - Nouveau centre (seulisme per...)  
COMMUNE : Gréno - Forum des Républicains sociaux.

**1. DELEGUE MUNICIPAL A LA FAMILLE ?**

Certaines équipes municipales ont choisi d'avoir un délégué à la famille ou un adjoint explicitement chargé de porter les préoccupations des familles dans tous les débats et décisions du Conseil. Si vous avez déjà fait ce choix, quelle est la mission du délégué ? Sinon, que prévoyez-vous ?

C'est une excellente idée, mais à condition de définir ce que comprend le terme "famille" (personnes âgées ?)

Effectivement, nous envisageons d'avoir un adjoint chargé de la famille (petite enfance, école, jeunesse handicapés, ...) et un autre chargé des personnes âgées.

**2. OFFICIER D'ETAT-CIVIL ET MARIAGE**

Vous procéderez à des mariages et savez leur fragilité. Que prévoyez-vous pour sensibiliser les couples à cet engagement ? (exemple : appel à des associations pour la préparation au mariage civil, échange avec les candidats au mariage...). Si la légalisation de l'union de personnes de même sexe survient et repose sur les maires, que ferez-vous ?

- si possible, une rencontre préalable avec les futurs époux -
- en cas de légalisation de l'union de personnes de même sexe, je serai dans l'obligation juridique de célébrer le "mariage", en contradiction avec ma conscience. Il est toutefois toujours possible de rappeler à l'oral certaines réserves de bon sens

### 3. PETITE ENFANCE ET ADOLESCENCE

Quelle analyse faites-vous de l'accueil de la petite enfance sur la commune (amplitude horaire, modes de garde, accès aux enfants handicapés, ouverture à toutes les familles même celles où un parent a choisi de rester au foyer...). Quelles améliorations vous semblent nécessaires ? Avez-vous des propositions d'activités extrascolaires pour les enfants et adolescents ?

- respect de la liberté des moyens de garde -
- Favoriser la garde des enfants par les mères au foyer (augmenter l'amplitude horaire, par ex) et pour tout enfant handicapé, quel que soit le statut de la mère -
- mise en place dans un des quartiers difficiles d'un groupe de théâtre pour les ado -

### 4. AIDER LES PARENTS À ÊTRE EDUCATEURS

La vie d'époux et de parents est difficile ; quelles actions comptez-vous mettre en place pour offrir, par exemple, un lieu de rencontre, d'échanges et d'informations aux familles, particulièrement dans les quartiers sensibles, et pour soutenir les parents dans leurs tâches éducatives ?

- mettre en place - en tant que service municipal - une cellule d'écoute <sup>et d'aide</sup> pour tous ceux (familles, jeunes, personnes en voie de réinsertion, personnes isolées...) qui en ont besoin -

## 5. CARTE FAMILLE

La « Carte famille nombreuse » a été modernisée en 2006, ouvrant des facilités aux familles dans certains commerces, lieux culturels... Prévoyez-vous des réductions sur les prestations municipales, culturelles, sportives, notamment, où le quotient familial n'est pas applicable ?

Une très bonne idée.

## 6. TAXE D'HABITATION ET ABATTEMENTS POUR CHARGE DE FAMILLE

La municipalité peut augmenter les taux d'abattement pour charge de famille dans le calcul de la taxe d'habitation.

Vous engagez-vous à proposer d'appliquer les taux maxima ?      Sinon, pourquoi ?

entièrement d'accord.

## 7. POUVOIRS DE POLICE

Les pouvoirs de police dont dispose le maire lui permettent de contribuer à la protection de l'enfance, notamment par des interdictions en matière d'affichage.

Vous engagez-vous à les mettre en oeuvre et dans quelles conditions ?

nous veillerons <sup>dans la mesure du possible.</sup> à ce que certains panneaux publicitaires privés ne soient pas trop provocateurs.

## 8. LOGEMENT DES FAMILLES

Quelles actions mènerez-vous pour faciliter le logement des familles (critères d'attribution, répartition dans la commune, dans les programmes immobiliers et les rénovations, diversification du parc avec des logements pour familles nombreuses et pour familles ayant un enfant handicapé.....)?

vous avons tenu compte dans notre programme de toutes ces données dans un souci de justice et du bien commun.  
vous veillerons en cas de construction neuve aux logements (T. 5/T. 6) pour familles nombreuses.

## 9. OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

Comptez-vous élargir les autorisations actuelles, ou réserver ce jour aux temps en famille, sportifs, culturels, spirituels ? Que ferez-vous quand une grande enseigne vous demandera d'ouvrir à Noël ou un jour férié ?

vous sommes opposés à l'ouverture des magasins de détail, sauf boulangeries, boucheries, tabac, le matin - ce qui crée une petite ambiance de village le dimanche matin.

## 10. QUALITE DE LA VIE COLLECTIVE. PATRIMOINE RELIGIEUX COMMUNAL

Services et commerces de proximité, trottoirs convenables pour les personnes à mobilité réduite et poussettes, pistes cyclables vers les écoles... Quels sont vos projets pour les familles et les personnes âgées qui se déplacent plus difficilement ?

D'autre part, églises et monuments religieux font partie de notre patrimoine commun : qu'envisagez-vous en termes d'entretien et de mise en valeur des édifices ? Attachez-vous une valeur particulière au maintien de leur affectation au culte ?

cf. programme.

vous sommes très attachés à la protection du patrimoine et de tout monument, dans le respect de la constitution.